

## **LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL SE PENCHE SUR LA PROMOTION DE LA FEMME ET ADOPTE PLUSIEURS TEXTES SUR LE SUJET**

28 juillet 2009

Le Conseil économique et social a débattu, cet après-midi, des questions relatives à la promotion de la femme, aux femmes et au développement et à l'intégration du principe de l'égalité entre les sexes dans toutes les politiques et tous les programmes du système des Nations Unies. Dans ce cadre, le Conseil a adopté une résolution et deux décisions présentées par le Vice-Président du Conseil sur la base de consultations officielles, et a entériné cinq textes qui lui étaient proposés par la Commission de la condition de la femme.

/...

Parmi les textes qui lui étaient soumis pour approbation par la Commission de la condition de la femme, figurent une résolution décidant des thèmes sur lesquels la Commission devra se pencher pour la période 2010-2014 ainsi qu'une la résolution portant sur la situation des Palestiniennes et l'aide à leur apporter – cette dernière ayant été adoptée à l'issue d'un vote (23 voix pour, 5 contre et 16 abstentions).

/...

L'Estonie, le Canada, les États-Unis, la Palestine et la Nouvelle-Zélande se sont exprimés sur les textes adoptés cet après-midi.

/...

Le deuxième texte, une résolution portant sur la **situation des Palestiniennes et l'aide à leur apporter**, a été adopté à l'issue d'un vote de 23 voix pour, 5 contre (Canada, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni et États-Unis) et 16 abstentions. Le Conseil y demande instamment à la communauté internationale de continuer d'accorder une attention spéciale à la promotion et à la protection des droits fondamentaux des femmes et filles palestiniennes et d'intensifier ses mesures visant à améliorer les conditions difficiles que connaissent les femmes palestiniennes et leur famille vivant sous l'occupation israélienne. Le Conseil demande en outre à Israël de prendre des mesures pour que les femmes et les enfants palestiniens réfugiés et déplacés puissent tous regagner leur foyer et recouvrer leurs biens, conformément aux résolutions de l'Organisation des Nations Unies sur la question.

/...

### **Débat sur la promotion de la femme; les femmes et le développement; l'intégration du principe de l'égalité des sexes dans le système de Nations Unies.**

/...

#### Déclarations concernant l'examen de projets de résolution

/...

M. JOHN SAMMIS (États-Unis), s'exprimant au sujet du projet de résolution portant sur la situation des Palestiniennes soumis par la Commission de la condition de la femme, a souligné que sa délégation avait été frappée par l'esprit de coopération des délégations participant aux réunions de cette Commission. Il a toutefois déploré que, dans cette atmosphère constructive, la Commission ait été confrontée à un nouveau débat sur un texte déséquilibré. Le représentant américain a assuré que son pays était profondément préoccupé par la situation humanitaire à Gaza et continuera à jouer un rôle important dans l'assistance au peuple palestinien. Il a à cet égard précisé que lors de la Conférence de Charm el-Cheikh de soutien au peuple palestinien, les États-Unis se sont engagés à apporter une contribution de 900 millions de dollars. Le Président Obama est résolu à redynamiser le processus de paix au Proche-Orient, en vue de la création de deux États indépendants vivant côte à côte, a-t-il rappelé, faisant remarquer que les résolutions tendancieuses ne font rien pour favoriser les efforts diplomatiques. C'est pour cette raison que les États-Unis s'étaient exprimés contre cette résolution à la Commission de la condition de la femme et demandent que le Conseil procède à un vote sur ce texte.

S'exprimant à l'issue du vote sur la résolution relative à la situation des Palestiniennes, MME SAMAH ATOUT (Palestine) a rappelé que lors de la dernière session de la Commission de la condition de la femme, des discussions importantes se sont déroulées s'agissant de cette question de la situation des femmes

Palestiniennes. Les femmes palestiniennes ont énormément souffert et les perspectives de développement en Palestine ne seront durables que si l'on répond aux besoins des femmes palestiniennes, a-t-elle insisté.

M. TONY FAUTUA (Nouvelle-Zélande) a assuré que son pays était gravement préoccupé par les souffrances des Palestiniennes, qui sont exacerbées par le conflit entre Israël et le Hamas. Mais d'autres femmes de la région, y compris les femmes israéliennes, souffrent des conséquences du conflit israélo-palestinien et il eut été souhaitable que la résolution le mentionne. En outre, la Commission de la condition de la femme et l'ECOSOC ne sont pas des enceintes appropriées pour discuter de questions politiques qui relèvent de l'Assemblée générale et c'est pour cela que la Nouvelle-Zélande a voté contre le texte proposé.

*Ce document est destiné à l'information; il ne constitue pas un document officiel*

ECOSOC09034F